

2024

LA TABLE



La voie lactée depuis la plate forme astronomique du Pic de L'huile

Sommaire :

Le mot du maire	p 2
L'Etat Civil	p 3
Le Budget	p 4 et 5
Les travaux 2023	p 6 et 7
Les travaux 2024	p 8
Recensement 2024	p9
Commémorations	p 10
Solidarité	p 11
Les animations	p 12 et 13
La forêt	p 14 et 15
L'eau	p 16 et 17
Les écoles	p 18 et 19
Blodiversité	
Le dérèglement	p 20
Climatique	p21
Les associations	p 22 et 23
Urbanisme	p 24
SIBRECSA	p 25
Vivre ensemble	p 26 et 27
Le Champet	p 28 et 29
La recette	p 30
Coeur de Savoie	p 31
Infos pratiques	p 32

Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.

Rédaction: Aline Borros, Claude Bauer, Jean Caillet, Jean-François Claraz, Alice Copin, Michel Foray, Christiane Girard, Lina Novel Catin, Claudine Perrin, Geoffrey Thomas

Mise en page: Anne-Claude BURILLIER
(Mairie de La Table)

Crédit Photo: Claude Bauer, Jean-François Claraz, Jean Caillet, Claudine Perrin, Joël Recordon (photo du Champet), Yaka, Mairie de La Table.

Tirage: 350 exemplaires

MAIRIE DE LA TABLE

Ouverture au public
et permanence des élus

Mardi et jeudi : 14h à 17h30
Après-midi

En dehors de ces horaires,
Nous vous invitons à prendre rendez-vous

Accueil téléphonique
tous les jours sauf mercredi 14h à 17h45

FERMÉ LE MERCREDI
04.79.65.00.00

Mot du Maire

Tableraines, Tablerains

L'année qui s'achève s'inscrit dans le même état d'esprit de morosité et de défis que les années précédentes.

L'Europe et les pays qui la compose affichent de plus en plus de division et d'individualisme sur des sujets essentiels pour la vie de chacun des ressortissants; le dernier exemple en date étant le prolongement de l'usage du glyphosate pour encore 10 ans.

En France, après la pandémie et les conséquences de la guerre en Ukraine, l'inflation alimentaire et le coût des énergies ont explosé. Une dette abyssale de 3 100 milliards d'euros représentant 113% du P.I.B, nous classant au 5ème rang des endettés Européens; c'est un drôle d'héritage que nous léguerons aux générations futures. Les récentes émeutes avec saccages des services publics et biens privés alourdiront davantage la facture, démontrant une déliquescence de notre société.

Le terrorisme, lié au communautarisme, visant le fondement même de notre République laïque à travers l'assassinat d'enseignants doit nous inciter à une vigilance de tous les instants.

Malgré ce tableau pessimiste (j'entends déjà un certain reproche!) fait-il encore bon vivre à La Table?

Le Conseil Municipal poursuit ses actions avec le même souci de faire au mieux pour la commune.

Vous découvrirez dans les pages suivantes les réalisations 2023 et les perspectives 2024 en fonction des recettes en baisse.

Nous n'avons pas été épargnés par le dérèglement climatique:

- La sécheresse hivernale
- Les gels tardifs et les fortes précipitations du printemps ont eu raison de la production de fruits (cerises, pommes, noix...)



« La priorité majeure demeure la distribution de l'eau potable »



- La grêle le 24 juillet avec des grêlons de 5cm de diamètre, du jamais vu chez nous, anéantissant les jardins. En bref une année qui aurait fait dire à un ancien Tablerain, surnommé Pouf « ooh, sitan é pô la campagne ! » Notre forêt de résineux (épicéas surtout) a particulièrement souffert de plusieurs essaimages de scolytes et la mévente de nos coupes de bois pèse sur le budget communal.

L'alpagiste a connu durant son séjour estival une recrudescence d'attaques de loups (14) entraînant la perte de trente ovins et caprins et un chien. Une adaptation des textes de protection de cette espèce apparaît indispensable.

Enfin, à noter une prolifération de nids de frelons asiatiques qui découragent nos apiculteurs.

Un inventaire de la biodiversité s'est achevé sur notre secteur et une restitution conférence sera proposée au printemps 2024.

A signaler deux événements importants à venir

- Le recensement de la population du 18 janvier au 17 février. Merci de réserver le meilleur accueil à Chantal CAILLET qui aura en charge cette mission.
- Les élections Européennes le 9 juin 2024

Je tiens à remercier le Conseil Municipal et le personnel communal pour leur engagement ainsi que les associations, ACCA, YAKA, LULLIE, le SEL, le CRABE pour leur investissement dans la vie sociale Tableraine.

Une bonne année à chacune et chacun d'entre vous.

Jean-François CLARAZ



Nos nouveaux nés

Flavie DUFFAUD-DURAND
(Les Barraques)

le 3 décembre

Les mariages



Marine PATTE et Thomas LEBÉ
le 27 mai 2023



Anne-Claude BURILLIER et
Jean-François COEURJOLLY
le 1er juillet 2023

Ils nous ont quittés cette année

Anna BRUNIER le 2 juin

Marguerite SEGAUD le 8 décembre

Ils ont été inhumés à La Table:

René LE STANG le 21 janvier

Jean-Pierre DUPASQUIER le 21 février

Jean-Louis BOUCLIER le 21 mars

Louis VILLARD le 27 mars

Nicole PACHOUD le 16 juillet

Gaston CHAPPELLET le 5 août

André LANDAZ le 10 août

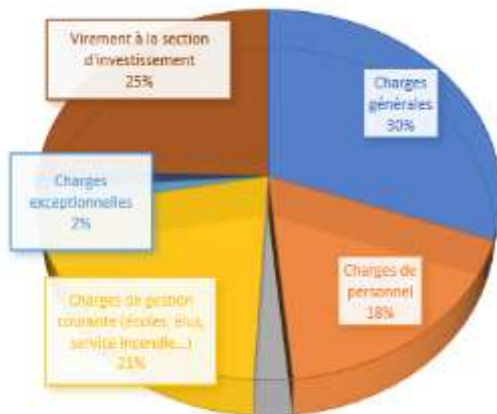
Lucie DESCOLLAZ le 18 décembre

Nos pensées vont également à Laurent CUQUAT , enfant du pays,
disparu tragiquement

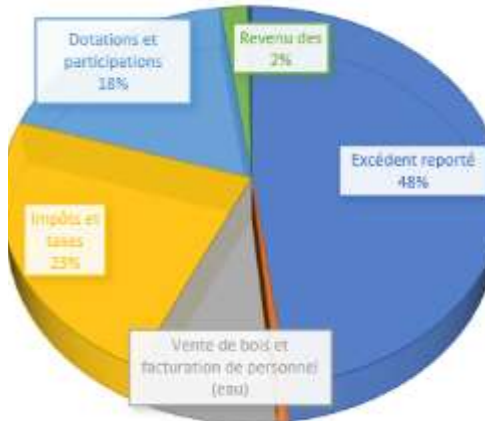


BUDGET 2023

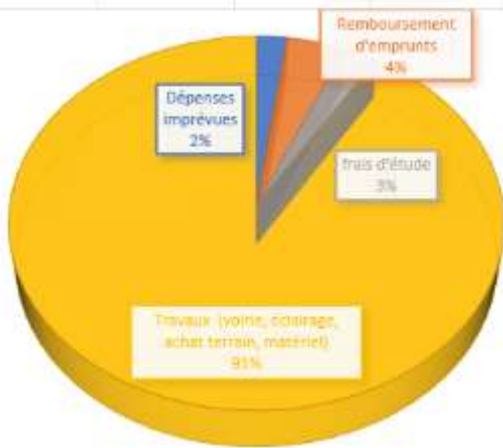
Section Fonctionnement du Budget Communal



Fonctionnement Budget Communal Dépenses	
Charges générales	248900
Charges de personnel	146500
Atténuation de produit	20000
Charges de gestion courante (écoles, élus, service incendie...)	173248.42
Charges exceptionnelles	15100
Charges d'intérêts	8
Amortissements	12435.00
Virement à la section d'investissement	199977.48
Total	816168.90

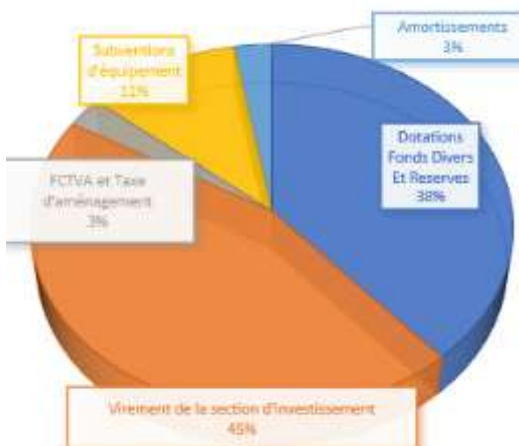


Fonctionnement Budget Communal Recettes	
Excédent reporté	390762.90
Remboursement maladie	5000
Vente de bois et facturation de personnel (eau)	68600
Impôts et taxes	187606
Dotations et participations	146100
Revenu des immeubles	15500
Produits exceptionnels	2600
Total	816168.90



Section Investissement du Budget Communal

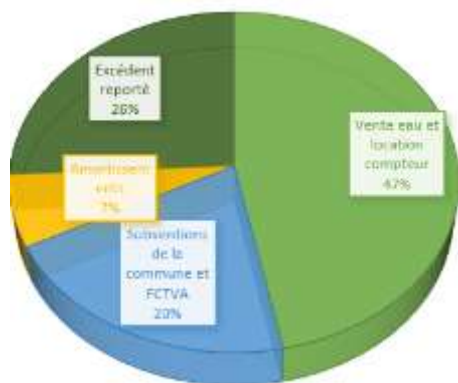
Investissement Dépenses	
déficit reporté	36078
Dépenses imprévues et TAM	10000
Remboursement d'emprunts	17182
fraîs d'étude	10000
Travaux (voirie, éclairage, achat terrain, matériel)	373230
Total	446490



Investissement Recettes	
Dotations Fonds Divers et Réserves	172078
Virement de la section d'investissement	199977
FCTVA et Taxe d'aménagement	12000
Subventions d'équipement	50000
Amortissements	12435
Total	446490

BUDGET 2023

Section fonctionnement du Budget Eau

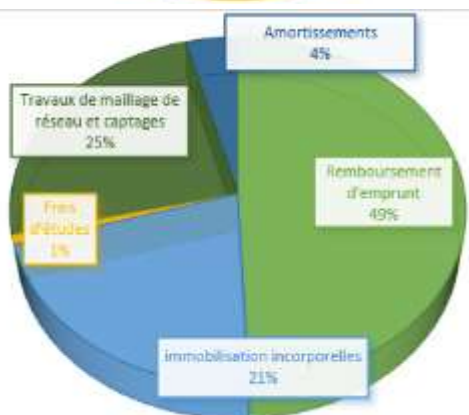


Fonctionnement eau Dépenses	
Charges générales entretien et réparation , analyse eau	77200
Redevance agence de l'eau	6000
Personnel affecté	15000
Autres charges de gestion	3200
Prévisions de charge financière	4000
Amortissements	28491
Total	133891

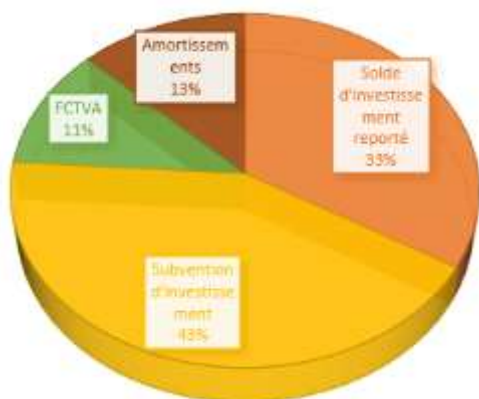


Fonctionnement eau Recettes	
Vente eau et location compteur	62670
Subventions de la commune et FCTVA	27545
Amortissements	9091
Excédent reporté	34584
Total	133891

Section Investissement du Budget Eau



Investissement eau Dépenses	
Remboursement d'emprunt	110000
immobilisation incorporelles	47175,49
Frais d'études	2000
Travaux de maillage de réseau et captages	55000
Amortissements	9091
Total	223266



Investissement eau Recettes	
Solde d'investissement reporté	74775
Subvention d'investissement	95000
FCTVA	25000
Amortissements	28491
Total	223266

Encours de la dette au 31 décembre 2023

Prêt année de souscription	Montant souscrit	Capital restant 31.12.2023	Échéance en
Maillage prêt LT-2021	192 000 €	174134	nov-41



MISE EN CONFORMITE PARATONNERRE CLOCHER

Pose et mise en service du 2eme paratonnerre sur le clocher de l'église et mise aux normes du parafoudre.

Montant des travaux: 8 311.20 € TTC

REFECTION ET REMPLACEMENT DES CANIVEAUX À LA PROVENCHÈRE

Les anciennes grilles, trop rouillées ne se démontaient plus et n'autorisaient plus le curage des caniveaux.

Les ouvrages en béton ont été réalisés par l'Entreprise FORESTIER ET FILS, les grilles métalliques fournies par l'Entreprise FREYSSE;

Montant des travaux: 4 080€ TTC



CREATION D'UNE RESERVE INCENDIE

Afin d'assurer une défense incendie conforme, un poteau incendie doit pouvoir fournir un débit de 60 m³/h à 1 bar (10 mCE) de pression pendant 2 heures et donc disposer d'une réserve dédiée de 120 m³. Il n'y a pas de réserve incendie entre le captage Chez Legrand et le hameau des Fruitières et les réservoirs alimentés par ce captage n'ont pas un volume d'accueil suffisant pour assurer une défense incendie conforme. La commune de La Table a souhaité donc créer une réserve d'eau afin d'assurer une défense incendie conforme aux exigences réglementaires en termes de pression, de débit et volume disponible sur les hameaux desservis par le captage Chez Legrand.

Directement raccordée au réseau d'eau potable, cette réserve devra

pouvoir fonctionner en alimentation normale afin d'assurer un renouvellement de l'eau.

Le site concerné par les travaux est situé sur le tracé de la conduite d'adduction/distribution entre le captage de «Legrand» et le réservoir des Boissards sur une plateforme en bordure de la piste forestière, altitude 980m NGF

L'installation est composée de deux cuves et de deux chambres de vannes

Après consultations des Entreprises, le chantier a été confié à l'Entreprise BASSO PÈRE ET FILS pour un montant de :119 706.36 € TTC

Les travaux ont débutés le 16 octobre 2023 et ont été réceptionnés le 20 novembre 2023.



REPLACEMENT GLISSIERE DE SECURITE AU VILLARD

L'entreprise Aximum, prestataire du Conseil Général a procédé au remplacement de la glissière de sécurité en bois située route du Grand Cucheron à proximité du jeu de boules.

Montant des travaux: 5 210.40 € TTC à charge de la commune (agglomération)



REMISE A NIVEAU REGARDS AU BOISSARDS

Au printemps avec le dégel des désordres sont apparus sur la chaussée et une remise à niveau a été nécessaire.

Travaux réalisés par l'Entreprise Forestier et Fils

Montant des travaux: 756.00 € TTC

FOUR COMMUNAL

Le four sera prochainement en fonctionnement. Des petits aménagements restent à réaliser.

Un règlement d'utilisation est en cours de rédaction



DEMOLITION BALDEYRON AU CHEF-LIEU

La Communauté de Communes détient depuis sa création au 1^{er} janvier 2014, la compétence « Logement et Cadre de Vie » et les pouvoirs de police qui en découlent:

- ◆ Police de lutte contre le péril
- ◆ Police de la sécurité et de la salubrité des immeubles, locaux et installations.

La décision qui autorise la Communauté de Communes à procéder à la démolition de la grange, propriété de M. Baldeyron a été signifiée le 4 mai 2021.

La communauté de communes a confié à l'Entreprise JEANNOLIN les travaux de démolition et de confortement.

Les travaux ont été réalisés en juillet 2023.





RÉPARATION DU MUR CENTRAL DU CIMETIERE

Prévu initialement en 2023 mais reporté en 2024. Le mur de soutènement entre les deux allées présente d'importants désordres. L'Entreprise Forestier et fils devait réaliser les travaux de réparation cet automne, mais en raison des intempéries les travaux sont reportés au printemps 2024.

Montant estimé des travaux: 8 754.00€ TTC

DEMOLITION MAISON VUILLERMET AU CHEF LIEU

La commune a fait l'acquisition de la maison Vuillermet au Chef lieu. La démolition de cette bâtisse est envisagée pour sécuriser la circulation dans le village. Des devis sont en cours.



L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite à l'acquisition de la propriété Vuillermet au Chef lieu. Une extension de la salle polyvalente est en cours d'études.

REPARATION DU PONT DE LA PROVENCHERE

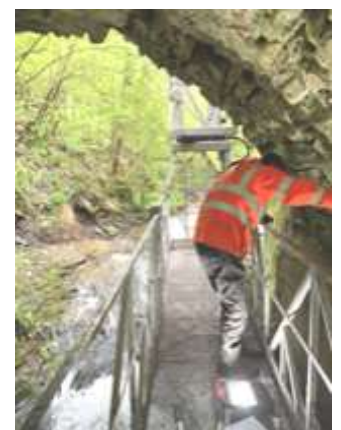
Après un premier état des lieux général sur l'ensemble des ponts de la commune réalisé en 2022, l'attention a été portée plus particulièrement sur le pont de la Provenchère. Une seconde phase d'évaluation a donc été réalisée par le bureau d'étude IOA. Le rapport d'inspection détaillée précise les dispositions à mettre en œuvre.

L'ouvrage est classé 3U (structure altérée avec risques à court terme)

La première mesure de sécurité est la limitation du tonnage à 3.5 Tonnes sur l'ouvrage.

La commune va devoir commander des études spécifiques pour choisir entre la réparation complète ou le remplacement du pont.

Dans les deux cas, réparation ou remplacement, la rivière sera une contrainte forte et engendrera des coûts importants.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024

Cette année, LA TABLE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- ⇒ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ⇒ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- ⇒ Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie au 04 79 65 00 00

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Votre agent recenseur

CHANTAL CAILLET



La commune a recruté Chantal pour effectuer la mission de recensement de 2024, Habitante de la commune depuis de nombreuses années, elle connaît bien les hameaux et les tablerains et tableraines

Nous vous invitons à lui faire bon accueil.

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

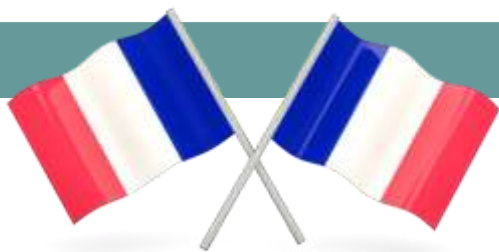
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

8 MAI 2023



A cette occasion après le diplôme, la médaille a été remise à Maruis Michelland, récompensant 20 ans de service en qualité de porte drapeau

Commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde guerre mondiale.

11 NOVEMBRE 2023

Message de Sébastien Lecornu, ministre des armées et Patricia Mirallès secrétaire d'état après du ministre des armées chargée des anciens combattants et de la mémoire



Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que Clémenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts ou s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemble-

ment de tous les Français.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans coupés de leur patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devançant la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte,

du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts par la France en 2023.



COMMISSION D' ACTIONS SOCIALES

Cette commission, composée d'élus et de bénévoles participe à la mise en place du volet social des projets de la commune. Elle coordonne en particulier la distribution des colis de Noël aux aînés. Réunie le 6 novembre dernier, elle a renouvelé sa confiance au Caveau Savoyard pour la réalisation des colis aux 63 bénéficiaires de la commune .



Le 17 décembre 2023

La commission d'actions sociales et le Conseil Municipal ont convié la population âgée de plus de 70 ans à un goûter qui a débuté par une représentation de la troupe « Les Grains de sel ». (un grand merci pour leur prestation)



L'après-midi s'est poursuivi par la dégustation de pâtisseries maison et de confiseries.

Les personnes présentes ont pu repartir avec leur colis de Noël.



CAMION ITINÉRANT DES RESTOS DU CŒUR



Les Restos du Cœur ont récemment fait l'acquisition d'un nouveau camion équipé pour leurs relais du cœur. Ce nouveau véhicule facilite grandement leurs tournées dans les villages plus modestes et permet même de s'arrêter directement chez certains bénéficiaires qui ne peuvent se déplacer. Une nouveauté bienvenue dans un contexte où le nombre de demandeurs d'une aide alimentaire ne fait qu'augmenter.

Les arrêts sur la commune de LA TABLE sont tous les mardis:

- **Chef lieu, devant l'église: 13h30 à 13h50**
- Villard de La Table; devant le Gîte communal: 15h à 15h20





Vendredi 13 janvier 2023
La cérémonie des vœux du Maire



Samedi 13 mai Troc de plantes
Organisé par l'association Système d'Echange Local (S.E.L)



Samedi 8 juillet RE'VINS'Y Ô PIC au Pic de l'huile

L'association YAKA a organisé une soirée musicale où plusieurs groupes se sont produits au Pic de l'huile avec buvette et petite restauration.
(plus de 300 visiteurs)



Mardi 15 août 2023, messe annuelle

avec la participation du Rallye-cor de Montmélian, invité par l'ACCA du Champet, à l'issue de laquelle, Tablerains et estivants se sont retrouvés autour d'un apéritif offert par la municipalité.



Le 22 juillet 2023 Fête des voisins à Lonsemard

Installation du panneau de bienvenue à l'entrée du village, suivi d'un beau repas partagé par l'ensemble des habitants, en présence de la doyenne.



Dimanche 13 août 2023 « La mémoire des voix »

Spectacle musical à l'église.

Eric avec sa voix de baryton, Sophie et sa voix de soprano et Pierre Guillet notre chanteur local ont interprété un répertoire de cabaret et de chansons d'autrefois.

Nous avons appris avec stupeur, courant octobre le décès d'Eric des suites d'une maladie foudroyante.



Samedi 23 septembre La Fête des Possibles

Cette manifestation organisée par le S.E.L des Huiles, YAKA avec le soutien de B.V.V.G s'est fait le relais d'un évènement national organisé chaque année partout à travers la France pour rendre visibles toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, humaine et solidaire



Le 15 août 2023 à la Provenchère

C'est devenu une institution, la fête des voisins, sous l'œil attentif du doyen du village.

Le 3 septembre 2023

Inauguration du « bornio de Jim »

Ce bassin a été baptisé le « bornio de Jim » en hommage à Auguste Sandraz, bienfaiteur de la commune, qui a utilisé, ainsi que les autres habitants des Portiers, ce bassin comme lieu convivial ou chacun s'approvisionnait en eau potable et l'utilisait aussi pour arroser les jardins, faire boire les animaux.

Ce bassin c'est le patrimoine de la commune. Il est mis en valeur par son nouvel emplacement en bordure de route et sa mise en fonctionnement pour des raisons techniques liées au nouveau schéma de l'adduction d'eau potable.

La commune remercie particulièrement Benjamin et Clément qui ont eu la lourde tâche du déplacement. Merci à Alain et Fabien qui ont assurés la remise en état de ce bassin et son raccordement en eau en été 2022.

Au-delà d'assurer une bonne alimentation en eau potable au niveau des Portiers, depuis le captage de Champenet et chez Legrand, c'est aussi une sauvegarde du patrimoine et la mise en place d'un lieu de convivialité au hameau des Portiers



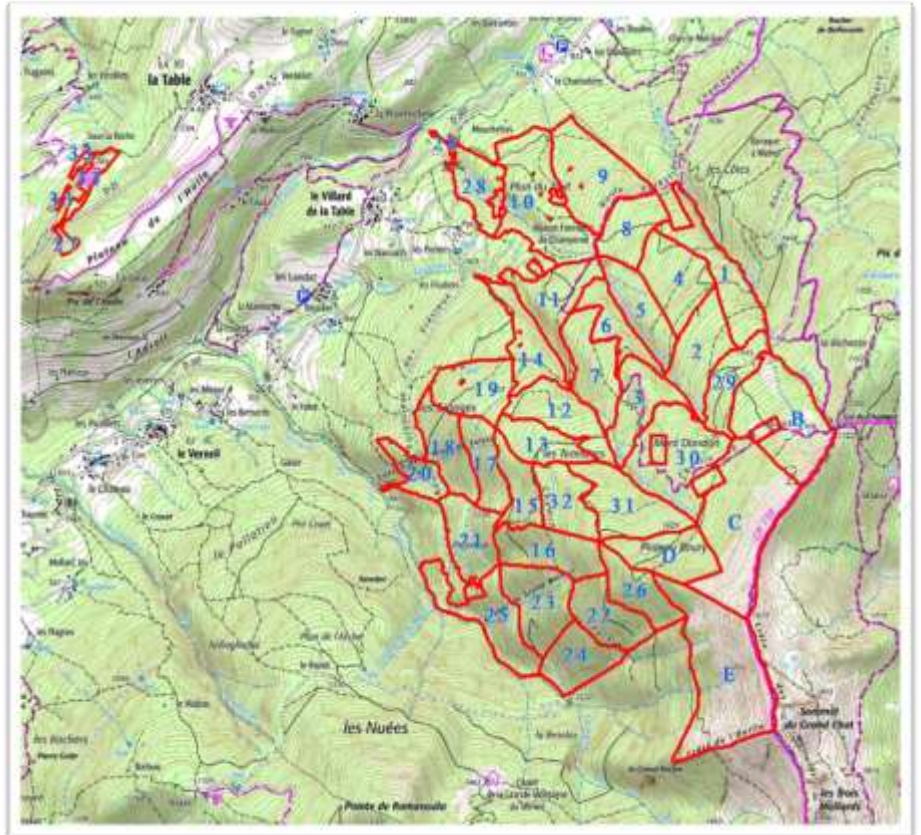
RENOUVELLEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE LA TABLE PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

L'Aménagement forestier, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document technique et réglementaire qui définit la gestion de notre forêt pour les 20 ans à venir. Il couvrira la période 2023-2042 et **permettra d'assurer la gestion durable** de la forêt Tableraine.. Il permet de :

- Assurer le renouvellement durable de la forêt ;
- Valider et organiser les actions à **mettre en œuvre** ;
- Faire connaître les actions de gestion durable ;
- Être conforme à la loi et aux engagements de gestion durable.

En s'appuyant sur ce document, l'ONF propose chaque année un programme de coupes et travaux soumis à la validation de la commune.



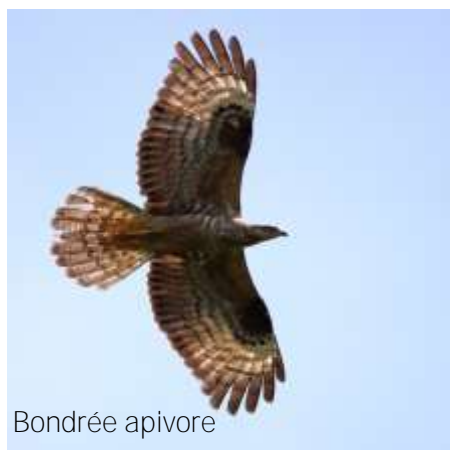
Caractéristiques de la forêt communale

La forêt communale (propriété de la commune) est une forêt dite de montagne étagée entre 730 et **1980 m d'altitude**.

Elle couvre 544 ha dont 400 ha avec un enjeux de production de **bois**. **L'accroissement annuel** (volume de bois produit naturellement par la forêt) est estimé à 6 m³/hectare soit environ 2 400 m³ supplémentaires chaque année. Pour comparaison un camion grumier transporte environ 40 m³ de bois. Il faudrait 60 camions pour transporter ce que produit notre **forêt chaque année... !**

La quasi-intégralité de la forêt est exploitable avec des tracteurs forestiers grâce au réseau important de pistes et routes forestières entretenues par la commune. (environ 34 Km)

La totalité de la surface est concernée par des enjeux écologiques dits « ordinaires » avec un secteur à enjeux plus marqué : **l'alpage du Champet**. On note notamment la présence de nombreuses espèces remarquables : Pic Noir, Triton Alpestre, Grenouille Rousse, Aigle Royal, Tétràs Lyre et aussi la **Bondrée Apivore** rapace ressemblant à la Buse Variable et prédateur naturel du frelon asiatique !



Bondrée apivore

La zone la plus fréquentée est la partie sommitale avec le sentier des Crêtes qui relie le Col du Champet **au Col d'Arbaretan (GR 738)**. On note toutefois une fréquentation importante en toute saison, surtout **l'automne au moment de la chasse** et de la cueillette des champignons. **Plusieurs captages d'eau potable (4)** sont présents dans notre forêt, qui joue un véritable rôle de filtre et de purificateur.

A noter que les risques naturels sont peu représentés sur notre commune. On peut noter la présence **d'avalanches** au-dessus de la limite forestière ainsi que le risque de crues torrentielles comme lors de **l'épisode** du 23 juillet 2017.



Inventaire réalisé par l'ONF



Epicéa commun

Sapin pectiné

Hêtre

Erable sycomore

Afin de renouveler le document d'aménagement de la forêt, l'ONF a effectué pendant l'été 2022 des mesures sur 118 placettes réparties de façon homogène.

Il en ressort :

- Une dominance des résineux : Epicéa 47%, Sapin 39%, feuillus 14% ;
- Des zones avec peu de régénération naturelle souvent impactée par le gibier (Cerf et Chevreuil) ;
- La présence d'Epicéa à basse altitude (fort risque d'attaques de bostryches).

Préconisations de l'ONF pour la période 2023 – 2042

En raison des changements climatiques actuels avec des périodes de sécheresses et de canicules estivales, il devient urgent de mélanger au maximum la forêt de La Table.

La forêt communale est trop majoritairement composée de résineux, notamment d'Epicéa qui est une essence très sensible aux chaleurs et sécheresses.

Les nombreuses attaques de bos-



tryches de cette année ne font que renforcer cette idée.

L'ONF propose de favoriser plus de feuillus surtout dans les altitudes les plus basses de la forêt. A l'avenir les Hêtres, Châtaigniers, Chênes et autres Erables seront préservés et mis en valeur au moment des coupes et travaux. Des plantations ponctuelles pourront être envisagées comme celle réalisée cet automne dans la parcelle 21 avec un mélange de Chênes, Mélèzes et Erables (150 plants pour une somme de 3583€ subventionnée à 1600€ dans le cadre du programme SYLV'ACCTES)

Les passages en coupes se feront plus régulièrement (tous les 10 ans au lieu de 12) en récoltant plus de bois qu'auparavant. L'idée est de passer plus régulièrement pour diminuer la proportion de résineux et favoriser l'apparition de feuillus. La récolte annuelle moyenne estimée sera d'environ 4 000 m3/an au lieu des 2 600 m3 actuels.

Des travaux du sol seront envisagés dans les zones où la régénération naturelle a du mal à s'installer en raison de l'altitude et de la concurrence des ronces et des fougères.

Enfin une action de conservation de bois mort en forêt sera aussi menée afin de favoriser la biodiversité locale (insectes, oiseaux) ainsi que la création de 4 ilots de senescences représentant au total 25 ha. Ces ilots constitueront des zones où il n'y aura plus d'exploitation et où la forêt évoluera naturellement sans intervention humaine.



Le plan d'aménagement 2023.2042 a été validé par délibération du conseil municipal du 22 décembre dernier

L'EAU POTABLE À LA TABLE : ETAT DU PATRIMOINE CONSTITUÉ DEPUIS 1960

LES CAPTAGES

La commune utilise actuellement 2 captages: **CHEZ LEGRAND** et **LES GRANGES**

Pour ces deux captages , les périmètres de protection sont achevés depuis 2022.

La procédure a été lancée par délibération en juillet 2014, le coût des travaux s'élève à : 105 157.00€ HT (aucune subvention)

La situation du captage de CHAMPENET

Abandonné en 2018 suite à l'expertise d'un hydrogéologue, qui l'a déclaré hors service après la débâcle survenue en août 2017 dans le ruisseau des Fruitières entraînant un abaissement de son lit de 1.50 mètre. Lors de cet incident la conduite de raccordement de chez Legrand, rejoignant celle aval de Champenet et traversant le ruisseau a été cisailée. Afin de préserver l'alimentation du principal réseau communal, un drain en amont de Champenet a été installé en urgence.

LES RESERVOIRS

Il y a sur la commune sept réservoirs de 20 à 100 m3 en état. Les réservoirs servent à mettre en pression le réseau d'eau potable et permettre un approvisionnement régulier de l'ensemble de la commune.

Un réservoir de 20 m3 en amont des Curtets a été abandonné en 1990 suite au raccordement du hameau avec le Syndicat des eaux de La Rochette.

LE RESEAU D'ADUCTION D'EAU POTABLE (AEP)

Le réseau de la commune fait 18 Km de conduites dont 11.3 Km rénovés en PEHD ou PVC conforme en remplacement des canalisations en fonte grise.

Des travaux de rénovation ont été entrepris afin de remplacer les anciennes conduites:

- ⇒ 2014 - Depuis Grange des Pauvres jusqu'au réservoir du Chef-lieu
- ⇒ 2015 - Depuis le cimetière jusqu'au réservoir de la carrière

2022: CONNEXION AVEC LE SYNDICAT DES EAUX AU NIVEAU DU PONT DE LA PROVENCHERE

Dès 2018 la procédure administrative de réalisation de cet ouvrage a été lancée et la mise en service effectuée en juin 2022. L'objectif étant de permettre l'approvisionnement en eau de la commune anciennement desservie par le captage de Champenet

Coût des travaux : 348 183 € HT	Subventions :	Département 73	43 500 €
		Agence de l'eau :	135 491 €

DÉSAGRÈMENTS

Depuis la connexion avec le réseau du syndicat, en juin 2022, les administrés desservis par le réseau de distribution d'origine (fonte grise contenant des dépôts ferrugineux) supportent régulièrement une turbidité excessive, notamment sur le secteur dit des Côtes, et les antennes du chef-lieu, du Mollard, du Verdelet. Cette situation est due aux caractéristiques agressives de l'eau distribuée par le Syndicat qui n'est pas suffisamment minéralisée (station obsolète qui devrait être remplacée à partir de 2025) Selon les techniciens ces désordres auraient dû s'estomper au bout de six mois.

Des purges ont été installées pour diminuer ces désagrèments.



Station de pompage Pont de la Provenchère

PERSPECTIVE TRAVAUX 2024

Le Conseil Municipal travaille sur un projet de rénovation du secteur Des Côtes pour un coût estimé à 700 000.00 € HT (25 abonnés, 2 336 mètres linéaires de réseau)

Des subventions seront sollicitées auprès de la Préfecture de La Savoie (DETR) et de l'agence de l'eau en s'appuyant sur les engagements du Président de la République pris le 30 mars 2023 dans les Hautes Alpes d'aider à l'échelon national les 170 communes ayant eu un rendement de réseau inférieur à 50% (seule La Table est concernée en Savoie) et les 2 200 communes ayant connu des difficultés d'approvisionnement en 2022 en débloquant une enveloppe de cent quatre-vingt millions d'euros en 2024.

SITUATION FINANCIÈRE:

- LES EMPRUNTS

Depuis 2014, la commune a investi 569 599 € HT pour son réseau d'eau.

Pour la station de pompage, deux prêts ont été souscrits auprès du Crédit Agricole ; un premier à court terme, de 190 000€ remboursés en 2023 et un prêt long terme de 192 000 € sur 20 ans (échéance au 30-11-2041) au taux fixe de 0.79%.

- BUDGET EAU 2023

Fonctionnement 133 891 € dont 26 045 de subvention du budget de la commune

Investissement 223 266 €

Prix de l'eau 2024: 1.48€ le m3



Intérieur d'une canalisation fonte

- TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU »

⇒ RELATIONS AVEC LE SYNDICAT

Le Conseil Municipal a pris une délibération le 3 février dernier pour intégrer cette structure. Aucune réponse actuellement malgré plusieurs réunions ou les propos échangés ont été à géométrie variable !

La question qui se pose : souhaite-t'il que nous les rejoignons ?

En outre, l'eau est vendue à notre collectivité 1.48 € le m3 comme à tous les usagers alors que la pratique dans ce cas est généralement à demi-tarif (exemple Grand Chambéry)

⇒ APPLICATION LOI NOTRÉ N° 2015-991 du 7 août 2015

Ce texte, en son état, prévoit le transfert obligatoire de cette compétence à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) communauté de communes, Cœur de Savoie au 1^{er} janvier 2026.

Aucune indication précise sur le devenir des syndicats existants.

ETAT DE LA RESSOURCE: relevé des débits de nos captages au 12 octobre 2023 :

LES GRANGES (1 ARRIVEE)

1 - 10 litres /15 secondes (Au printemps le débit était de 6 litres/15 secondes)

CHEZ LEGRAND (3 ARRIVEES)

1 - 10 litres /42 secondes

2 - 10 litres /1minute et 42 secondes

3 - 10 litres /3minutes et 20 secondes

CHAMPENET (2 ARRIVEES) - actuellement suspendu

1 - 10 litres /12 secondes

2 - 10 litres /4 secondes

Trop plein 10 litres /4 secondes

Commentaires :

Ces relevés démontrent la fragilité des captages des Granges et chez Legrand. En outre Champenet s'est réactivé contrairement aux conclusions de l'hydrogéologue qui avait prédit qu'il était définitivement hors service.

Une question se pose : Faut-il entamer une procédure de réhabilitation vers l'OFB et l'ARS et en cas d'avis favorable procéder à la protection de son périmètre ?

Le deuxième été caniculaire que nous venons de vivre a vu se tarir des sources remarquables (La Tovire, le bassin du chef-lieu).

Le 4 septembre, élèves, enseignants, parents reprenaient le chemin de l'école. Le Maire et deux élus s'étaient répartis sur chaque commune pour souhaiter une belle année scolaire aux élèves et réaffirmer leur soutien et leur engagement aux équipes enseignantes ainsi qu'aux parents.

Les effectifs sont stables sur les trois groupes scolaires. Le nombre de classes est inchangé.

Le Bourget en Huile compte 40 élèves répartis sur 2 classes dont 13 enfants de La Table.

Presle compte 46 élèves répartis sur 2 classes dont 7 enfants de La Table.

Villard-Sallet - Des Tours Montmayeur compte 112 élèves répartis sur 5 classes dont 12 enfants de La Table.

Les élus délégués à la vie scolaire sont conviés par les enseignants aux réunions des Conseils d'école trimestriels où sont présentés entre autres les projets pédagogiques pour les différentes écoles.

La carte Scolaire, répartition des enfants de La Table



Les enfants de La Table sont répartis entre trois écoles, celle de Presle, de Villard-Sallet et du Bourget-en-Huile.

La répartition se fait comme suit :

Vers l'école de Presle

Secteur La Martinette, La Serraz, Repidon, Les Landaz, Le Folon

Vers l'école de Villard-Sallet

Secteur des Fugains, Les Curtets, Les Barraques, Les Favières, Le mât, les Etelles, les Vérollets, Sous la roche

Vers l'école du Bourget-en-Huile

Tous les autres hameaux de La table

Projets éducatifs 2023 - 2024

ÉCOLE DES
TOURS DE
MONTMAYEUR
VILLARD SALLET

Pour l'école des Tours Montmayeur, les activités de l'année vont s'organiser autour des thèmes suivants:

- Théâtre,
- Education à l'environnement,
- Equitation,
- Cycle Vélo,
- Cycle Natation,
- Sortie Neige et promenade en raquettes
- Projets scientifiques et mathématiques
- Projets de lecture, Concours lecture à haute voix, Prix des Incorruptibles
- Projets «éducation aux écrans»
- Deux projets sont en réflexion, court séjour de découverte à la montagne et journée Handisport, ateliers dans le cadre des JO 2024 avec l'intervention de l'UFO-LEP.

Projets éducatifs 2023 - 2024....Suite

Différents projets pour cette année scolaire seront réalisés selon le niveau des classes.

Le thème de l'année est «les contes et les légendes» et pour fil conducteur les «J.O.»

- Atelier Sophrologie
- Conte d'Afrique, musique et réalisation d'un spectacle qui sera présenté aux familles
- Cycle escrime
- Projet «musée numérique» avec la Compagnie Autochtone,
- Cycle cirque et semaine des J.O.
- Spectacle de danse au Coléo
- Sortie au musée de Grenoble / La Bastille

L'année scolaire sera clôturée par la fête de fin d'année, les Olympiades de Presle pour l'ensemble du groupe scolaire.

SCOLAIRE
DE PRESLE



La littérature de jeunesse est à l'honneur cette année avec Alan Mets

La classe des petits participera à la Mat s'éclate avec l'école de Presle à Francin,

Pour les grands, un projet autour des J.O. et de Paris, le handicap en lien avec les J.O.

En commun, jeux de sociétés avec une adhésion au Ludobus.

Spectacle, les petits assisteront à la représentation «Boucanville» et les grands un spectacle Hip Hop au Coléo

La classe de neige aura lieu du 11 au 15 mars à St François Longchamp.

Un beau programme de glisse en perspective...

BOURGET-EN-
HUILE



LA BIODIVERSITÉ AU FIL DES SAISONS »

Le programme « La Biodiversité au fil des saisons » **s'est terminé cet été**

Depuis l'automne 2022, l'Observatoire de la Biodiversité, la Communauté de communes Cœur de Savoie et le Département ont organisé des événements sur la thématique de la biodiversité au fil des saisons. Ce programme s'est terminé cet été, et avait pour objectif d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur les communes de Champ-Laurent, La Table et Rotherens.

Durant toute l'année, les associations partenaires ont réalisé des inventaires et organisées des sorties nature pour les habitants : l'objectif était aussi de faire découvrir au grand public les espèces proches de chez eux.

Sur la commune de La Table, il y a

eu un total de 825 observations faites, correspondant à 428 espèces différentes ! Certaines espèces retrouvées sont rares sur le territoire, comme le grand paon de nuit (un papillon), le pic mar (un oiseau), ou encore le vertigo étroit (un petit mollusque). Un spécialiste des fourmis a même découvert une nouvelle espèce pour le Département de la Savoie, cachée dans un tas de sable à côté de l'église ! Il s'agit de **Formica Clara**, qui est donc la 88^{ème} espèce de fourmi connue en Savoie.

L'observatoire de la biodiversité sera reproduit l'année prochaine sur un autre territoire en Savoie, toujours dans le but d'améliorer la connaissance et sensibiliser les habitants. Si vous souhaitez en savoir plus sur les espèces rencontrées sur la commune, sur

l'observatoire et sur la biodiversité en Savoie, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : <https://www.biodiversite-savoie.org/>



Bec croisé



Formica clara Fore

LE VERGER COMMUNAL

Le mardi 27 décembre 2022, profitant d'un exceptionnel redoux, une équipe de volontaires s'est présentée aux aurores sur le site de l'Etraz pour finaliser la création du verger pédagogique de la commune. Alain avait auparavant créé les trous mécaniquement. Munie d'outils adaptés, et en suivant scrupuleusement les conseils de Jean François, toute l'équipe s'est mise au travail et aux alentours de 10 heures un petit café chaud a sonné la récréation.

Les arbres plantés à l'Etraz:

- Pommiers 11
- Poiriers 7
- Pruniers 3

Transportés au Villard de La Table les volontaires ont repris le travail et ont finalisé la plantation.

Les arbres plantés au Villard:

- Pommiers 7
- Poiriers 3
- Pruniers 3

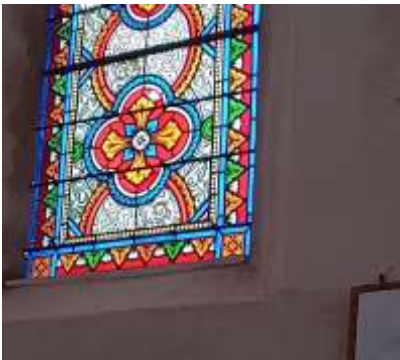
Pour achever cette journée, un repas au Chalet du Vernay a été partagé dans la bonne humeur.





UN POMMIER FLEURI LE 15 OCTOBRE À LA TABLE

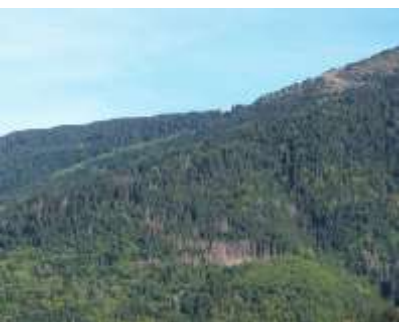
Le climat est sans doute responsable de cette floraison anachronique. En octobre 2023, les matinées et soirées fraîches et les températures clémentes en journée, ressemblent aux conditions printanières



EPISODE DE GRÊLE LE 24 JUILLET 2023

Le 24 juillet 2023, en fin d'après midi un violent orage de grêle s'est abattu sur la commune et les environs. Les vitraux de l'église et de nombreux véhicules et toitures ont été impactés.

Des grêlons de la grosseur d'une balle de ping pong, récupérés dans le village.



LA FORÊT COMMUNALE DÉPÉRIE

Les effets du changement climatique sur la forêt communale sont de plus en plus perceptibles, avec des conséquences significatives sur la santé et la dynamique de ces écosystèmes. Les températures en augmentation favorisent la prolifération de parasites. Les périodes de sécheresse prolongée compromettent également la résilience des arbres, les rendant plus vulnérables aux maladies et aux incendies.

Les changements dans les régimes de précipitations influent sur la croissance des jeunes plants, compromettant ainsi le renouvellement naturel de la forêt. Les variations climatiques affectent également la synchronisation des cycles biologiques, perturbant la relation entre les résineux et leurs pollinisateurs.



Epicéas victimes de bostryche

ACCA LE CHAMPET : SAISON DE CHASSE 2023-2024

Nous sommes déjà en décembre, et **cette saison de chasse s'est déroulée sereinement.**

Cet été les chasseurs se sont retrouvés pour entretenir 3.8 Km de chemins.

Les sentiers du Plan du Truit, du Villard, sous le Faud, sous le Pic de l'Huile, Lonsemard et l'Etraz ont été nettoyés. Les chasseurs après leur labeur se sont retrouvés au chalet de Champenet, nettoyé et réparé, **pour un apéritif convivial. C'est peut-être ça l'écologie citoyenne!**

Le 15 août, invité par l'ACCA, le Rallye cor de Montmélian, dirigé par Robert Novel a fait souffler un vent de Saint Hubert dans le village. L'Ave Maria joué en solo, avec une grande dextérité, pendant la messe annuelle a été particulièrement apprécié. Merci a toute l'équipe.
Ouverture de la chasse le 10 sep-

tembre 2023.

Le bilan à la mi-décembre.
Prélevés sur la commune:

- 39 sangliers
- 4 cerfs
- 1 biche
- 6 chevreuils

Aucun incident signalé, la sérénité semble retrouvée. Tant mieux, puisque nous partageons tous la même passion.

Le Président , Michel FORAY



YOGA

Au Revoir Jean-Marie, pendant plus de 10 ans, tu as animé avec beaucoup de générosité les cours de Yoga à La Table. Merci pour ce partage, merci pour ta bienveillance. Nous conserverons précieusement les petits cadeaux que tu nous rapportais de Thaïlande. Nous garderons le souvenir d'une belle personne pleine de gentillesse. Merci Jean-Marie, nous ne t'oublierons pas.

ASTRO



" Le Ciel fait ce qu'il veut ! Après un mois de Février où nous sommes montés à notre plateforme jusqu'à 3 fois par semaine, puis un été couci- couça, la fin d'année nous met au repos. Heureusement nous avons engrangé de belles photos, grâce à de nouveaux matériels performants que vous pourrez apprécier lors d'une prochaine expo en préparation.

Les nouvelles sondes spatiales lancées ces derniers temps inaugurent de nouvelles technologies étonnantes et spectaculaires tel le Télescope JWST , ou Psyché etc...

Le climat changeant et morose, voir conflictuel actuel ;

scrutant le ciel profond derrière mon télescope, je m'interroge ? et si là-haut, il n'y avait personne ?
Tous les Astros vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 .

Claude BAUER

En 2023, pour sa première année d'existence, l'association a participé à plusieurs événements. Certains en collaboration avec le SEL des Huiles ; comme la journée celtique au Pontet, le troc aux plantes et la fête des possibles à La Table...



Yaka a aussi organisé son premier festival, en juillet, au Pic de l'Huile. Cette première édition du Revins'y ô Pic ! a connu un franc succès.

La deuxième édition aura lieu le samedi 6 juillet 2024.

L'association est ravie de proposer, avec l'aide des adhérents, un rendez-vous mensuel chaque premier vendredi du mois, un rendez-vous très apprécié :



LE CAFÉ ASSOCIATIF.

Prochain rendez-vous vendredi 2 février
salle polyvalente



LE S.E.L. (Système d'Echange local)

Le S.E.L. (Système d'Échange Local) de la Vallée des Huiles a été créé par quelques habitants en octobre 2020. Cette association a permis la création d'un réseau solidaire d'une centaine de personnes qui peuvent demander des services ou en proposer : prêt d'outils, dons et échanges divers, covoiturage, etc. L'idée principale consiste à mettre les gens en relation pour s'entraider sous différentes formes : se prêter du matériel pour éviter d'acheter, donner plutôt que jeter, toujours sur la base du troc.



Parallèlement, le SEL est aussi créateur d'événements et organisateur de fêtes autour de différents

thèmes : trocs de plantes, marché de Noël, « fête des Possibles », ateliers de réparation, concerts, spectacles de théâtre. Le SEL a également mis en place un rendez-vous annuel de nettoyage des déchets.

Trois cours d'eau ont déjà été nettoyés.

Il existe également des rendez-vous sportif, d'autres autour de la botanique ou de la fabrication de savon. Au sein du SEL, des activités régulières se sont mises en place : cours de gym dansée et de gym douce au Pontet et au Bourget-en-Huile et une troupe de théâtre qui répète à la salle des fêtes de la Table. En partenariat avec Bien Vivre en Val Gelon et d'autres associations locales, le SEL a pu proposer une soirée festive autour de la musique irlandaise en juin 2023. Dans le cadre de l'année culturelle du Val Gelon, un concert est en cours de préparation et aura lieu à la salle des fêtes du Pontet le 3 mai 2024. Le 29 mai, le SEL animera le marché de la Rochette : une crieuse clamera les messages écrits sur les carnets de voyages ambulants. Elle sera accompagnée d'un duo de musiciens (accordéon et clarinette). Le SEL est une association ouverte à tous et à toutes les propositions et envies. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Aline au 06 81 72 47 64 ou alineboros@protonmail.com



Depuis 2022 les dossiers d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposés directement par voie dématérialisée sur le site internet du portail usager urbanisme

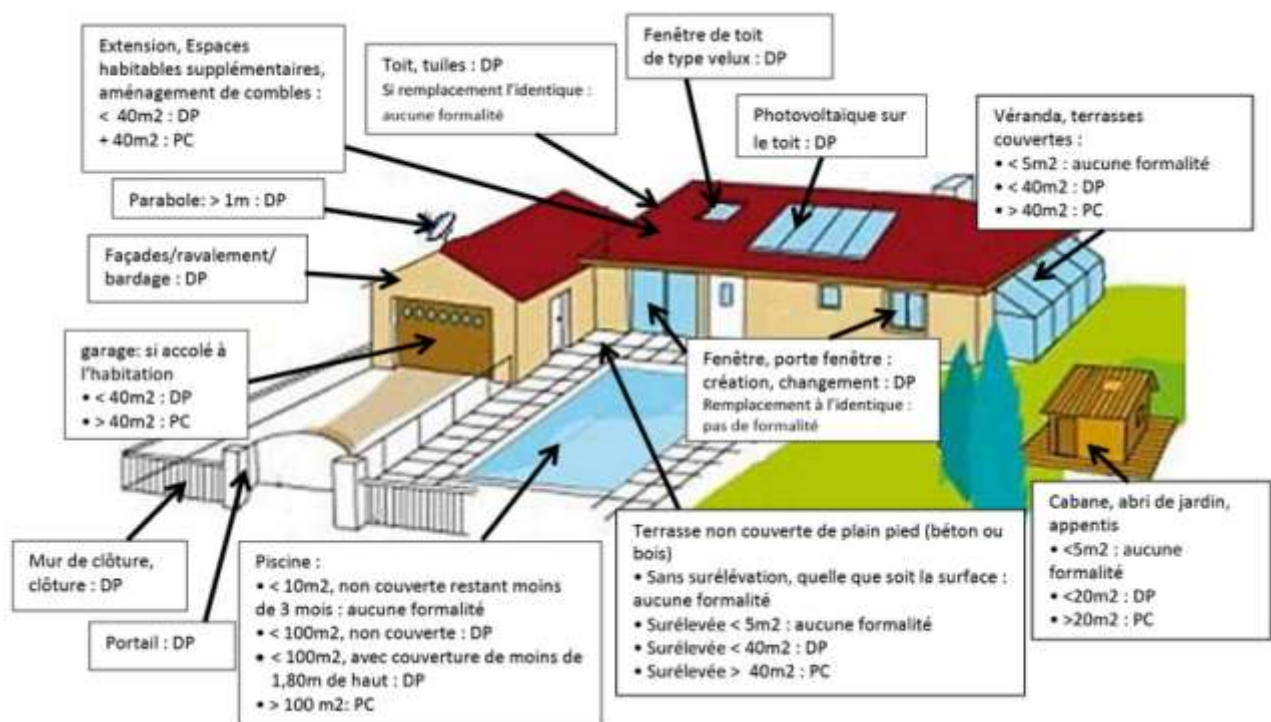
<https://pu.rgd.fr/#/073289/connexion>

Les démarches sont simplifiées

- Choisissez la commune sur laquelle se situe votre projet
- Choisissez votre demande d'autorisation grâce à notre assistant
- Remplissez votre demande
- Ajoutez les pièces constitutives
- Déposez automatiquement votre demande à la mairie

Suivez l'évolution de votre demande

Le dépôt papier en mairie reste possible mais nécessitera une ressaisie manuelle générant une perte de temps et pouvant être source d'erreur ?



Demandes d'autorisation d'urbanisme sur la commune de La Table 2022-2023

Demandes autorisation d'urbanisme	2020	2021	2022	2023
Permis de construire	7	16	4	12
Demande préalable pour travaux	8	35	31	31
Certificats d'urbanisme	44	74	24	35

Broyer, c'est pas compliqué !

Valorisez vos déchets végétaux, ne les jetez plus en déchèterie ! Le SIBRECSA vous accompagne en vous proposant une subvention à l'achat d'un broyeur partagé. Regroupez-vous avec vos amis, voisins, collègues ou votre famille et bénéficiez d'une aide financière !

Réduire les déchets végétaux à la source Depuis février 2020, la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire fixe un objectif de réduction des déchets. Il s'agit de réduire les Déchets Ménagers et Assimilés de 15 % d'ici 2030 par rapport à 2010. Les déchets végétaux sont les premiers gisements en termes de quantité dans les déchèteries. En 2022 sur le territoire du SIBRECSA, les déchets végétaux représentent 2 841 tonnes collectés en déchèterie, soit 50,8 kg / habitant et par an.

Composter, c'est pas compliqué !

Réduisez vos poubelles, ne jetez plus vos déchets alimentaires. Que vous soyez en habitat individuel ou collectif, le SIBRECSA vous forme et vous accompagne pour installer gratuitement un composteur chez vous. Profitez d'un engrais naturel qui améliorera vos plantes, la structure et la fertilité de vos sols !

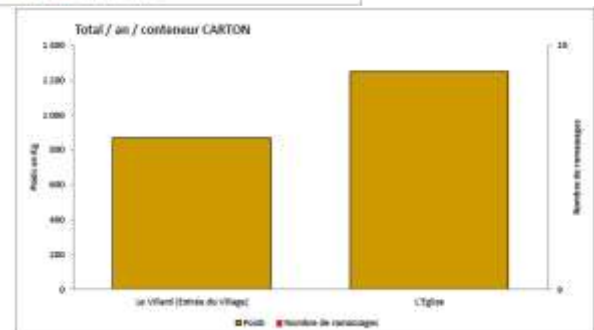
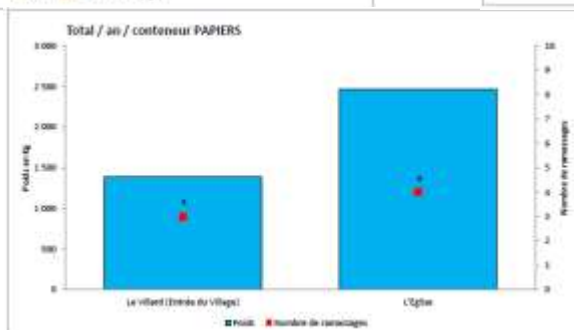
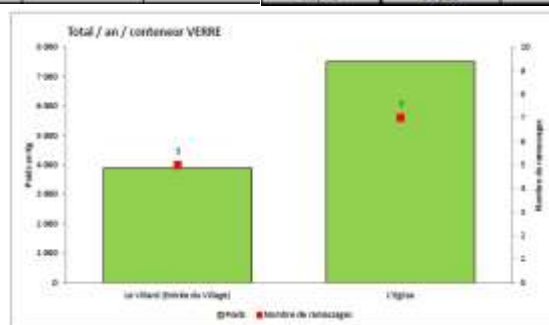
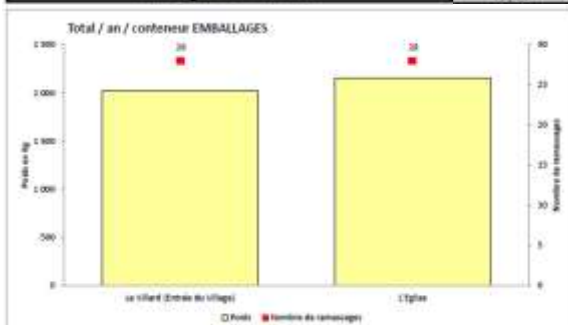
<https://sibrecsa.fr/>



BILAN DE LA COLLECTE SELECTIVE À LA TABLE 2022

Emplacements	Emballages				Carton			
	2021	2022			2021	2022		
		Kg collectés	Nb de ramassages	Moy. Taux remplissage		Kg collectés	Nb de ramassages	Moy. Taux remplissage
Le Villard (Entrée du Village)	1 850	2 020	26	83	590	870	15	45
L'Eglise	2 150	2 160	26	75	770	1 250	14	69
Total en Kg	4 000	4 180			1 360	2 120		
Nbre kg/hab	9,20	9,79	56	69%	3,13	4,96	29	57%
SIBRECSA	1 014 415	1 000 260			140 130	167 840		
Nbre kg/hab SIBRECSA	18,21	17,89	17 937	66%	2,52	3,00	2 465	70%

Emplacements	Papiers				Verre			
	2021	2022			2021	2022		
		Kg collectés	Nb de ramassages	Moy. Taux remplissage		Kg collectés	Nb de ramassages	Moy. Taux remplissage
Le Villard (Entrée du Village)	1 188	1 390	3	63	3 881	3 910	5	60
L'Eglise	1 045	2 470	4	75	9 763	7 500	7	74
Total en Kg	2 233	3 860			13 444	11 410		
Nbre kg/hab	5,13	9,04	7	69%	30,91	20,72	12	67%
SIBRECSA	742 490	681 720			2 122 406	2 080 820		
Nbre kg/hab SIBRECSA	13,33	12,20	1 607	69%	38,10	37,23	2 356	70%



NOS AMIS LES CHIENS

Nous avons constaté que vous êtes de plus en plus nombreux à être propriétaires de chiens sur les hameaux de la commune. Or, cette augmentation entraîne des désagréments visuels, olfactifs et sanitaires qui entraînent des plaintes régulières des habitants auprès des élus.

Déjections

Par mesure d'hygiène et de salubrité publique, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de **procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines** sur les voies publiques (routes et chemins), les espaces verts et autres espaces publics.

Divagation

La **divagation des chiens est interdite** sur la voie publique (Art. L. 211-19-1 du code rural). Votre responsabilité peut être directement engagée en cas d'accident avec des piétons, des cyclistes ou des véhicules. La loi considère un animal en état de divagation l'animal qui, en dehors de la chasse, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instru-



ment sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de plus de 100m. Nous sollicitons votre sens civique et vous invitons à garder votre chien en laisse.

Aboiements intempestifs

Dès lors que les aboiements représentent un trouble anormal ou un tapage (diurne ou nocturne) notamment par leur fréquence, ils constituent une infraction punie **par la loi**. En vertu de l'article R 1336-5 du code de la santé publique, un propriétaire peut faire l'objet d'une action en justice pouvant aller d'une amende jusqu'au placement de la animal à la SPA. Mais avant de déclencher une procédure, nous vous invitons à privilégier le dialogue. Si besoin, un conciliateur de justice est à votre service gratuitement à Valgelon-La Rochette (contact 04 79 25 50 32)



Nous vous demandons de faire preuve de responsabilité et de civisme et de tout mettre en œuvre pour mettre fin à ces nuisances.

ENSEMBLE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



PIÉGONS LES FRELONS ASIATIQUES

Une action préventive précoce plutôt que curative cet été

La période de février à avril est cruciale pour intervenir en **piégeant les futures reines... Et pourquoi pas, avec un piège à faire soi-même!**

Internet regorge d'exemples de pièges:

"Pas besoin de faire compliqué ! Vous prenez une bouteille d'eau en plastique, vous en découpez le haut ; vous mettez cette partie à l'envers de façon à avoir une sorte d'entonnoir. Ensuite, vous prenez une seconde bouteille que vous encastrez sur le dessus".

L'appât recommandé ? Alcool et sucre

L'alcool et le sucre, les frelons asiatiques en sont friands (contrairement aux abeilles), et ce, quel que soit l'alcool et quel que soit le sucre (pas de miel, bien sûr, cela attirerait les abeilles...).

Vin blanc, bière, sirop de grenadine, cassis... à chacun son cocktail qui fera mouche ! "Là-encore, faire simple. J'utilise du panaché et l'efficacité est prouvée depuis de nombreuses années !".

Où l'installer ?

"S'il reste un nid de frelons asiatiques de l'an passé dans votre jardin, commencez par là, car c'est ici que les fondatrices vont venir".

Selon la taille de votre jardin, placez un ou plusieurs pièges. Calez-les bien pour éviter qu'un animal ne les

renverse. On peut les suspendre à un arbre ou les poser. Les nids primaires se développent à hauteur d'homme, d'enfant même (sous une table, le toit d'un garage, dans une haie...).

Enfin, quand le liquide commence à être pâteux, c'est le moment de le changer



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères concernent les déchets qui ne peuvent être recyclés. Par mesures d'hygiène, les ordures ménagères doivent être regroupées dans des sacs plastiques fermés.

Ne sont pas collectés:

- Les sacs poubelles qui débordent du bac
- Les sacs au dessus ou à côté des bacs
- Les déchets plaqués au fond des bacs (tassement excessif)
- Les bacs remplis avec des déchets qui peuvent être triés
- Les déchets non contenus, présents à même le sol.

Le non respect de ces consignes entrainera le fait que la poubelle ne sera pas vidée

En cas de neige, veiller à ce que les bacs soient accessibles



Le tri des déchets est obligatoire

Afin de recycler, le verre, les papiers et les emballages des points d'apport volontaire sont mis à disposition dans la commune

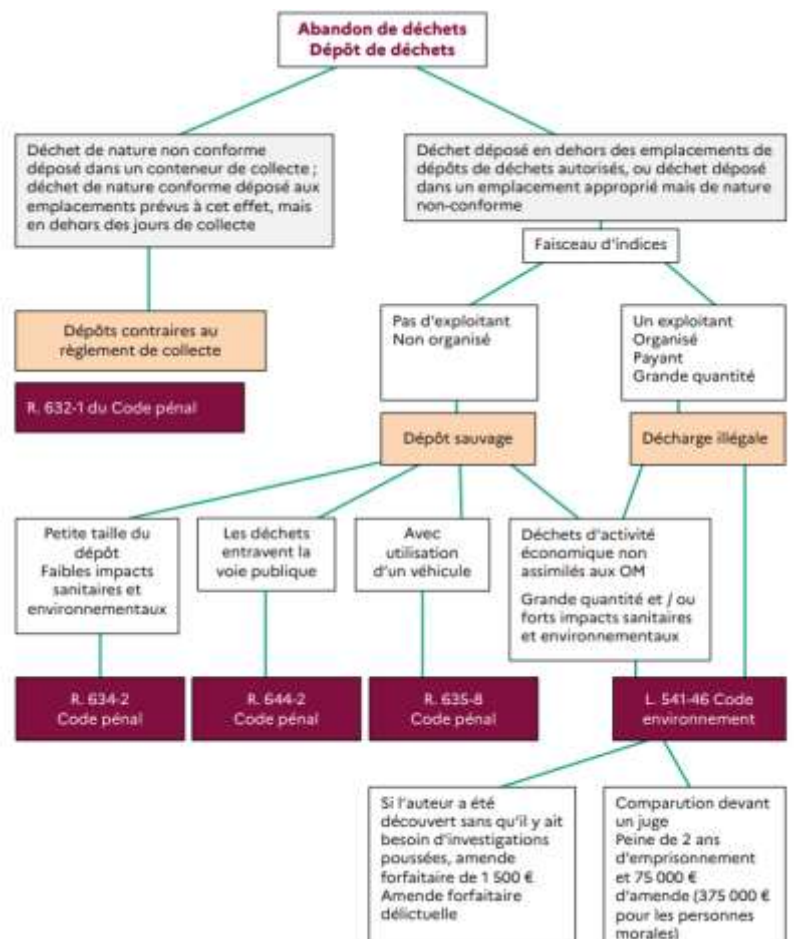
Les dépôts sauvages sont interdits y compris aux pieds des conteneurs et sont ré-préhensibles par amende allant jusqu'à 1500 € selon les articles R632-1 et R635-8 du code pénal.



STOP aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de déchets sont des sources de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradations des paysages.

Ils représentent une menace quant aux risques d'incendie, de blessures et provoquent des nuisances visuelles et olfactives



STADE DE SKI DU CHAMPET

MAIRIE DES BELLEDONNES / CHAÎNE DES HURTÈRES / EXPOSITION NORD-OUEST



DISTANCES		PRIX	
GRENOBLE	80 km	FORAÎT REPAS + BO	10 F 00
CHAMBERY	80 km	FORAÎT JOURNÉE	5 F 00
LA ROCHELETTE	80 km	FORAÎT 12 JOURNÉE	5 F 00
Par la Maubert - COL DU CUCHERON		FORAÎT SCOLAIRE	2 F 50
AIGUILLÈRE	25 km	(Encaissement 2 jours 12)	
SAINTE-JEAN-DE-MALBERNE	25 km		
SPERSE	25 km		

ACCUEIL AU CHALET-BAR / REPAS ET BOISSONS CHAUDES

Une station de ski au Champet, Une réalité passée

Hiver 1970

Andrée et Jean Paul Gervason donnent toute leur énergie pour faire vivre le stade de neige et le bar restaurant

Mais en 1971, faute d'avoir trouvé des volon-

Le stade de neige du Col du Champet a finalement fonctionné sept ans, courte période au vue des aménagements entrepris.



Branches de noisetier en guise de piquet de slalom

L'aventure commence à la fin des années 60, en raison du manque de neige, le stade neige du Pontet est abandonné et le projet de construction d'une station au Champet est envisagée.

La commune de La Rochette fût un temps partenaire du projet mais s'est très vite désolidarisée.

Pour mener à bien cette réalisation, la commune de La Table s'engage à réaliser 600 mètres de route supplémentaires et une aire de retournement et un chalet est érigé par une équipe de bénévoles.

taires pour poursuivre l'aventure dans des conditions difficiles, et pour conserver la licence le bar réouvrira environ deux semaines.



Chalet du Champet en pleine activité

24 février 1982

Le syndicat de la vallée des Huiles, pressé par les eaux et forêts qui demande d'enlever le chalet et les pylônes toujours en place, malgré le non renouvellement de la concession, propose de vendre le chalet à la commune de La Table pour la somme de 40 000.00Fr

Le syndicat, après avoir entendu le refus de la commune de La Table et sur proposition de son Président, Jean Vuillermet, décide de céder gratuitement le chalet à la commune de La Table sous réserve que:

- Cette dernière effectue toutes les réparations nécessaires et en assure toute la gestion et règle les frais inhérents à l'acquisition du bâtiment.
- Le chalet serve de refuge ouvert gratuitement aux communes syndiquées.
- Soit apposée une inscription sur le chalet indiquant le bénévolat des constructeurs, cela afin de préciser le caractère social et intercommunal de l'opération.

De 1972 à 1977

Pierre Jacob est nommé Directeur, il fera vivre la station et partager sa passion du ski avec la jeunesse de La Rochette et de la vallée des huiles. De mémorables soirées étaient organisées au chalet, et particulièrement les soirées de pleine lune.



Après la journée de ski, la descente dans la vallée était ponctuée par de nombreux arrêts, chez Lucette, chez Jean Vuillermet, chez Jean Paul et enfin chez Jean Favre à La Table.

31 décembre 1977

Malheureusement, c'est le clap de fin pour la station du Champet. Le télésiège, la dameuse, l'Unimog 406 et le véhicule Ford Taunus sont mis en vente.

18 mars 1991

La dissolution du syndicat est actée.

Accès à la station



Juillet 1969

Création du Syndicat intercommunal de la vallée des Huiles. Ce syndicat est formé entre les communes du Pontet, du Bourget en Huile et de La Table et a pour objet la mise en valeur touristique de la vallée des huiles. Son siège est fixé à la mairie du Bourget en Huile

La contribution des communes associées aux dépenses du syndicat est assurée à concurrence d'un minimum de 20.000 Frs par prélèvement au taux de 10% sur les revenus des forêts des trois collectivités.

Le CHAMPET

Nombreux sont les habitants de la commune qui ont connu la station, y ont appris à skier et y ont passé des soirées mémorables.



l'Unimog 406



Chalet du Champet 1970



La station de ski au Champet.

Un alpage au Champet , une réalité d'aujourd'hui

En 2015, la commune souhaite se réapproprier cet espace et propose d'y réouvrir l'alpage. L'opportunité des programmes LEADER portés par Espace Belldonne apporte le soutien financier: la reconquête de l'alpage du Champet est actée. Cinq journées de débroussaillage sont réalisées.

En 2016

Ouverture de l'alpage, dans le cadre du Plan Pastoral Territorial » Belledonne,



L'alpage du Champet 2020

plus de 20 hectares sont regagnés et le GAEC du Champet s'installe. Un bail est signé avec la commune de La Table.

En 2017, le débroussaillage se poursuit avec 17 journées de débroussaillage. Pour l'alpagiste, trois attaques de loups sont à déplorer, malgré l'installation de parcs de nuit et la présence de patous.

Enfin, en 2018 la 3eme tranche de débroussaillage est réalisée portant la superficie de **l'alpage à 115ha 92**

Par la suite, les travaux de broyage se poursuivent et en 2021 un réensemencement est réalisée (avec le soutien de la communauté de commune via les chantiers d'insertion) en partie avec des semences récoltées sur le site. Cette opération est menée sous l'égide de l'IRSTEA et pilotée par Cœur de Savoie.

Depuis 2016, l'alpage est occupé par le GAEC du CHAMPET qui occupe en général le site de fin juin à mi septembre. L'alpage se repeuple alors de brebis, chèvres, vaches, cochons et parfois lama. Le tout protégé par de nombreux patous. Des parcs sont réalisés pour les différents troupeaux et les animaux sont parqués autour du chalet la nuit. Malgré ces précautions, en

2022, le mois de juillet particulièrement frais et pluvieux et les nombreuses attaques de loups décourageront l'alpagiste qui ne restera au Champet qu'une dizaine de jours.

En parallèle de l'entretien par pâturage, M. Girerd a continué à débroussailler et entretenir l'alpage pour arriver en 2023 à une surface supérieures aux prévisions actées dans le bail, les engagements de l'alpagiste sont respectés.

De nouveau cette année, bien que le cheptel monté en estive ne se compose que de brebis et chèvres, 14 prédateurs ont été déclarés dans l'été avec pour conséquence 30 ovins et caprins tués et un chien.



Chalet du Champet 2023

LA RECETTE DU MATAFAIM / LA RESSETTE DU MATAFAN

FRANÇAIS

Ingrédients

- Farine : 500 g
- Œufs : 8
- Lait : 1/2 litre
- Sel, poivre, muscade
- Huile pour friture

Préparation de la pâte

Mettre la farine dans une terrine,

Ajouter les œufs entiers

Mélanger, incorporer le lait, ajouter sel, poivre, muscade et laisser reposer une heure.

Composition du Matafaim

Ajouter à votre choix:

Poitrine salée cuite, lardons fumés en dés, champignons émincés, épinards blanchis, fromage râpé, pommes de terre râpées

Cuisson

Dans une poêle, chauffer l'huile en quantité suffisante.

Verser la préparation, retourner le Matafaim

Dès que la pâte ne coule plus.



PATOÉ

Sé k fô

- Ona livra de farne
- Oa : 8
- On demi litre de lacé
- Sô, pavre, muscade
- Oulie à frécaché

Préparachon de la pota

Betô la farne die on saladié avoé les zoa complé, Brassô, betô le lacé, la sô, le pavre, la muscade poé léché a reposô on ora.

Composichon du Matafan

Betô de bocon de caion copo é tayon (petre, lard) champagnon còpô fin; épenache beli, fromage rôpô, tiffeure rôpô ou d'otra chouse

Coéchon

Die una pela, fore farfô avoé brovamé d'oulie, poé varsô la préparachon, poé l'arevreié kan é pra.

Evacha é chanvi y'a plu ka cressi!



Une année 2023 riche en projets

La Communauté de communes Cœur de Savoie exerce de nombreuses compétences et mène une multitude d'actions pour répondre aux besoins quotidiens de tous les usagers du territoire. Voici une sélection de projets qui ont pu voir le jour en 2023 :

Une OPAH pour le territoire

Cœur de Savoie a lancé sa première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), afin d'accompagner efficacement un maximum de projets de rénovation ou d'amélioration de l'habitat sur le territoire. Un programme complet pour répondre à de nombreux besoins au plus près des habitants et améliorer durablement la qualité de l'habitat en Cœur de Savoie. Concrètement, l'OPAH permet d'offrir aux bénéficiaires un accompagnement gratuit, des conseils neutres et le versement de subventions pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux de différentes natures : rénovation énergétique, adaptation au vieillissement ou au handicap, mise aux normes de logements très dégradés ou indignes.



La salle polyvalente à Bourgneuf fait peau neuve

Après plusieurs mois de travaux, le chantier de restructuration de la salle polyvalente intercommunale, située sur la commune de Bourgneuf, est terminé et les utilisateurs ont pu (re)prendre possession des lieux. Les travaux engagés ont permis d'améliorer et d'adapter la salle aux différents usages (mise en place d'un sol sportif/polyvalent au rez-de-chaussée et d'un revêtement sol sportif à l'étage, réalisation de gradins sur la mezzanine, fermeture partielle de la mezzanine pour l'aménagement d'une salle supplémentaire, création d'une extension pour accueillir un dojo...), d'améliorer le confort d'utilisation de la salle et de la rénover d'un point de vue thermique (isolation et traitement acoustique du gymnase, remplacement des parois en polycarbonate et des menuiseries, mise en œuvre d'une protection solaire en façade sud, création d'une nouvelle chaufferie et reprise de la ventilation) et de mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité (installation d'un ascenseur et réfection des vestiaires).

Plan de mobilité simplifié

Cœur de Savoie a lancé fin 2022 l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié afin de définir la stratégie à adopter en matière de développement de la mobilité durable. Après 9 mois de concertation et de travail participatif, les élus ont voté le projet de plan de mobilité en septembre 2023. La

stratégie retenue tient compte des spécificités de chaque secteur du territoire. Le plan de mobilité se structure autour de quatre grands objectifs, eux-mêmes déclinés en actions concrètes chiffrées et planifiées jusqu'en 2030:

- Conforter l'armature ferroviaire comme squelette principal de la mobilité durable
 - Offrir des solutions alternatives à la voiture pour l'accessibilité aux pôles générateurs
 - Développer les mobilités alternatives à la voiture, partout pour tous
- Communiquer, accompagner les actions
- Le projet de plan de mobilité simplifié sera mis à disposition des habitants pour recueillir leurs avis durant le mois de février 2024 et ensuite proposé pour approbation aux élus fin mars 2024.



Expérimentation TZCLD : les premières actions

Après plusieurs années de travail, la Communauté de communes Cœur de Savoie a été habilitée à l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » sur le secteur du Val Gelon en avril 2023. C'est dans ce cadre, que la première Entreprise à But d'Emploi (EBE) de Savoie, Acti'Val73, a ouvert ses portes vendredi 1er septembre 2023 à l'atelier Ardea Alba sur la commune de La Croix-de La Rochette. Les activités d'Acti'Val73 sont très diverses : entretien des espaces verts pour les collectivités, création d'objets en bois, valorisation des palettes et service d'affutage des couteaux. Les 22 salariés de l'entreprise se sont aussi lancés dans la gestion d'une friperie afin de donner une deuxième vie aux vêtements adultes et enfants avec une approche écoresponsable. L'ensemble de ces activités ont été co-construites avec les salariés d'Acti'Val73 et sont en lien avec leurs compétences et leurs savoir-faire.

Ouverture d'un accueil de loisirs à Valgelon-La Rochette pendant les vacances de Noël 2023

Afin de répondre au besoin grandissant des familles en matière de garde d'enfants pendant les vacances scolaires, la Communauté de communes a ouvert un accueil de loisirs enfance (3-11 ans) à Valgelon-La Rochette pour les vacances de Noël 2023.

Fin de l'expérimentation : ligne régulière vallée des Huiles

Le service n'ayant pas rencontré son public, la Communauté de communes a mis fin à l'expérimentation de ligne de bus régulière sur le secteur de la vallée des Huiles.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous **inscrire tout au long de l'année sur la liste électorale** depuis chez-vous via le site service-public.fr ou en vous présentant en mairie **muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile**. Prochaine consultation: élections européennes le 9 juin 2024, sauf surprise constitutionnelle.

Conciliateur de justice

Le conciliateur a pour mission de régler à l'amiable les différends on action concerne essentiellement des conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans : troubles du voisinage, impayés, malfaçons, litiges de consommation, problèmes locatifs...
Bâtiment la Madeleine, Rue Maurice Rey 73110 LA ROCHETTE
Tél. : 04.79.25.50.32

CARTES D'IDENTITÉ Passeport

Les cartes d'identité et les passeports biométriques sont réalisés dans les Mairies reliées à l'application TES (Titres Electroniques Simplifiés). Les plus proches sont Montmélian et Saint Pierre d'Albigny, Pontcharra, La Rochette. Une pré demande peut être réalisée sur : <https://moncompte.ants.gouv.fr>, pour préparer votre rendez-vous et acheter votre timbre fiscal (si besoin).

Pactes Civil es de Solidarité (PACS)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est ouvert aux personnes vivant en couple de même sexe ou de sexe différent. Ce contrat permet à 2 personnes majeures d'organiser leur vie commune. Les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Le Pacs est enregistré en mairie ou chez un notaire.

Recensement Citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Maison FRANCE SERVICE

Allée des Grillons
La Rochette
73110 Valgelon-La Rochette

04 79 65 36 02

La Maison France service Valgelon-La Rochette permet d'entrer en contact avec les administrations :

- Social et santé : CAF, CPAM, MDPH, logement (APL, Loca-pass ...)
- Retraite : CARSAT, ASPA, ...
- Accès aux droits : Maison de la Justice, CIDFF, UDAF ...

Aide administrative : courriers, divers, formulaires, constitution de dossiers, rapports de stage ...
Documentation : études, formations, métiers, santé, culture, transport, jobs d'été, informations locales ...

Contactez vos élus et parlementaires

Emilie BONNIVARD, députée de la 3ème circonscription de Savoie
Site internet: emilie-bonnivard.fr,
contact mel : Emilie.Bonnivard@assemblee-nationale.fr

Martine BERTHET, sénatrice de la Savoie
Site internet: <https://www.senat.fr/>
Contact mel: m.berthet@senat.fr
Cédric VIAL, sénateur de la Savoie
Site internet: <https://www.senat.fr/>
Contact mel: c.vial@senat.fr

Conseillers départementaux
Béatrice SANTAIS et Jean-François DUC
<https://www.duc-santais.com/contact>